

# Postface

*Par Richard Lizurey\**

Je remercie la revue *Res Militaris* d'avoir consacré ce numéro à la gendarmerie nationale, contribuant ainsi, alors que notre institution vient de fêter le dixième anniversaire de son rattachement au ministère de l'Intérieur, à dresser un nouveau portrait contemporain de notre force de sécurité intérieure.

L'angle choisi, consistant à mettre en avant quatre "marqueurs" fondamentaux de l'identité de la gendarmerie nationale (militarité, territorialité, légalité, adaptabilité), a montré sa pertinence et son utilité pour décrire le travail de la gendarmerie d'aujourd'hui. Il permet également d'évoquer les clés de compréhension indispensables à la gendarmerie de demain.

Il se trouve en effet que les grands impératifs me semblant devoir dessiner l'avenir de notre institution répondent précisément à ces marqueurs de notre identité.

**1<sup>er</sup> impératif** : la brigade territoriale doit être placée au centre de notre organisation. C'est le cœur même du principe de territorialité. Les brigades territoriales doivent en effet retrouver toute leur capacité d'impulsion et le service du gendarme en brigade tout son prestige. La brigade est la brique de base de notre institution et nous devons la soutenir, renforcer ses prérogatives, ses outils, parce qu'en réalité tout part de la brigade, tout passe par la brigade. Elle n'est pas seulement la vitrine, mais le cœur battant et le métronome de la gendarmerie. Il faut donc redonner aux gendarmes des brigades territoriales du temps leur permettant de retourner sur le terrain au contact de la population. C'est ce à quoi s'emploie la direction générale et la chaîne hiérarchique depuis plusieurs années et ce mouvement commence aujourd'hui à porter ses fruits. Les témoignages de satisfaction remontant notamment des représentants élus de la population nous encouragent à poursuivre dans cette direction.

**2<sup>e</sup> impératif** : l'ensemble de nos technicités et de nos unités doivent être au service de la même mission, le service quotidien de la population. Il ne faut jamais travailler en silo ou dans son domaine seul, dans son expertise seule. Tous les gendarmes spécialistes sont avant tout des gendarmes. Les manœuvres "GD", "rens", "PJ", "sécurité routière" et "maintien de l'ordre", sont de plus en plus conjointes, sont de plus en plus liées. Chaque unité de gendarmerie a bel et bien sa plus-value au service de la sécurité quotidienne de nos concitoyens. Tous les gendarmes sont des gardiens de la loi. Nous sommes au cœur, ici, de notre mission visant à faire respecter le principe de légalité.

**3<sup>e</sup> impératif** : personne n'étant capable aujourd'hui de connaître précisément ce que seront nos missions dans 10, 20 ou 30 ans, la gendarmerie doit par conséquent recruter

---

\* Le général d'armée Richard Lizurey est Directeur général de la gendarmerie nationale.

et former, du gendarme à l’officier général, des hommes et des femmes capables d’évoluer et de s’adapter tout au long de leur carrière. Les concours et nos écoles se réinventent pour y parvenir. Ce travail a commencé. Il place le discernement humain, le sens de l’action et la capacité d’adaptation permanente au cœur des apprentissages et des épreuves, rejetant la seule obsession de l’accumulation de connaissances. C’est le volet humain du principe d’adaptabilité.

**4<sup>e</sup> impératif** : il s’agit cette fois du volet technologique. Notre stratégie d’innovation technologique et de transformation numérique est un fantastique atout au service de notre devoir, de notre mission dans tous les champs, cyber et territoriaux. Dans une société de plus en plus mobile et numérique, elle est la condition pour être en capacité de protéger les personnes, les biens et les données. La gendarmerie s’est dotée également d’un “Conseil scientifique” qui doit être la grande boîte à idées et à outils de ces évolutions. L’institution travaille également à s’ouvrir vers les mondes de la recherche universitaire et industrielle pour nourrir son effort d’innovation. Des partenariats sont établis en ce sens avec les plus grands centres de recherche français, au premier rang desquels le CNRS.

**5<sup>e</sup> impératif** enfin : être en capacité, à quelque moment que ce soit, d’assurer à l’État et à nos concitoyens un basculement permanent entre posture de sécurité du quotidien et posture de gestion de crise. La gendarmerie dispose pour cela d’un atout : son caractère militaire. Le respect du statut et des savoir-faire militaires de l’institution comme de ses personnels, la possibilité pour la gendarmerie de disposer en propre de tous ses moyens logistiques et de soutien, sa tradition du commandement unique, ses capacités de planification opérationnelle visant à mener des opérations d’ampleur y compris susceptibles de durer (Germanwings, Notre-Dame-des-Landes, préparation de la sécurisation du G7, etc.) sont les conditions indispensables de cette réussite.

Mais, aux quatre “marqueurs d’identité” de la gendarmerie énoncés plus haut (militarité, territorialité, légalité, adaptabilité) et sur lesquels à mon tour je suis revenu, il me semble nécessaire d’en ajouter un cinquième : humanité.

La gendarmerie est une force humaine. C’est un vieux slogan. C’est aussi une vive réalité. La gendarmerie ne repose pas sur un système d’“armes”. Elle a besoin de matériels de pointe, bien sûr, mais elle repose avant tout sur l’engagement exceptionnel de ses 130 000 personnels d’active et de réserve, comme sur la disponibilité de toutes celles et tous ceux qui sur le terrain sont au contact et au service de la population.

“Au contact et au service de la population” : ce qui est enseigné de longue date dans les écoles de gendarmerie, ce qui fait l’ADN et le sel du métier de gendarme, peut paraître, à force de le répéter, d’une banalité pavlovienne. Pourtant, les risques de s’en écarter existent, ainsi que l’ont montré plusieurs évolutions de la société au cours des années et décennies passées. C’est pour cela que nous avons renforcé, dans nos écoles, l’apprentissage du contact avec la population. L’apprentissage du contact n’est ni un folklore, ni, pour les nouvelles générations, si on n’y prend pas garde, une évidence. C’est aujourd’hui, en réponse, plus que jamais le fil rouge de notre formation.

Nous considérons qu’au 21<sup>e</sup> siècle, le service de la gendarmerie doit reposer toujours, d’abord, sur une capacité *humaine* à répondre à un besoin. Ce que l’usager cherche, en premier lieu, c’est un contact humain, une relation humaine, une réponse humaine. La société a besoin d’attention, d’écoute, de proximité. Et l’heureux paradoxe, c’est que cela n’empêche pas d’innover en matière numérique ; au contraire ! Le numérique rétrécit la distance entre les citoyens et leur service public de sécurité, complétant la relation humaine entretenue avec les gendarmes et ne s’y substituant pas. C’est l’exemple de la brigade numérique accessible 24 heures sur 24 chaque jour de l’année par les internautes, auxquels répondent en temps réel de vrais gendarmes expérimentés se relayant derrière leur écran, permettant à celui ou celle des usagers qui n’a pas la possibilité ou la liberté de passer en brigade d’obtenir de la gendarmerie le renseignement ou le service sollicité.

Il faut opérer en ce sens une captation sélective du progrès technologique. Toute technologie pouvant permettre de libérer du “temps de gendarme” – pour consacrer sur le terrain davantage de patrouilles au contact avec la population – doit être utilisée. Mais cette mission, qui exige du discernement, de l’attention au bien-être comme aux soucis des autres, qui nécessite de l’empathie, de la conversation, jamais une machine, jamais un robot, ne devront la faire à la place d’un gendarme. Il en va de même de l’usage des outils algorithmiques d’aide à la décision auxquels il serait idiot de ne pas recourir : l’algorithme doit éclairer la décision humaine, pas plus, pas moins. La décision à prendre reste toujours dans la main du gendarme.

J’insiste donc avec conviction sur ce marqueur d’“humanité”. Notre devoir, tout simplement, est de répondre aux besoins de la population. Le contact avec la population est ainsi au cœur de tout. Le souci de la population doit guider notre action. La population est notre point d’ancrage. La gendarmerie n’agit pas pour elle-même, mais pour les hommes et les femmes qu’elle est chargée de protéger. Le service de la population est notre première définition.